

# Résistex résiste au « crash test » de la crise

Derrière la façade de Résistex, sur la rive du Paillon, les 48 salariés et son patron se sont arc-boutés pour faire face à la crise sanitaire du Covid-19. Résistex, 16 millions d'euros de chiffre d'affaires, propose aux professionnels des luminaires à haute efficacité énergétique, « respectueux du bien-être ».

Sa spécialité : glisser de l'intelligence dans les éclairages autonomes. Depuis ses fenêtres du 11 quai de la Banquière à Saint-André-de-la-Roche, on aperçoit le trafic routier qui a repris sur le massif viaduc de l'A8.

Des crises - depuis sa fondation en 1937 - la société en a vu passer. Résistex a résisté à la Seconde guerre mondiale. Saura-t-elle en faire de même avec celle du Covid-19 ? Son P.-D.G., Bernard Alfandari, petit-fils du fonda-

teur, en est profondément convaincu. « La crise sanitaire a mis l'entreprise à l'épreuve, mais elle a été un révélateur qu'on pouvait faire mieux, autrement, durablement avec un développement pérenne et responsable. »

## 1,6 million de pertes depuis mars

Son entreprise a pourtant perdu 30 % de chiffre d'affaires, soit 1,6 million d'euros<sup>(1)</sup> depuis mars.

Le chômage partiel a été un amortisseur de crise : 7 200 heures déclarées du 17 mars au 10 mai. Au premier jour du déconfinement, l'entreprise a décidé d'assumer de nouveau tous les salaires. Y compris des salariés ne pouvant reprendre pour cause de garde d'enfants ou de fragilité face au virus.



Bernard Alfandari, pdg de Resistex.



L'entreprise a revu les schémas de circulation dans ses 5 000 m<sup>2</sup> de locaux, et adapté les postes de travail pour permettre une reprise garantissant la sécurité des salariés.

(Photos Eric Ottino)

« Avant-même le confinement, j'avais pris la décision de renvoyer tout le monde à la maison, par mesure de précaution. »

Bernard Alfandari dit vouloir faire passer la satisfaction des salariés avant celle des clients.

Une des premières mesures prises, lorsque la crise a éclaté, a été d'informer le personnel que l'entreprise garantissait l'intégralité des salaires. « C'était avant les mesures de chômage partiel.

Nous avons ensuite compensé le manque à gagner non pris en charge par l'Etat. » La force de Résistex, il est vrai, a été d'attaquer le confinement avec de la trésorerie. Ce n'est pas le cas de toutes les entreprises.

## Et après ?

Depuis le 11 mai, les salariés sont de retour. Mais avec quelles perspectives ? « Je ne suis pas inquiet pour le chiffre d'affaires, je sais

qu'il sera mauvais, sourit Bernard Alfandari. Ce crash-test du Covid-19 est l'occasion de mettre à l'épreuve le taux de résilience de l'entreprise, sa capacité à rebondir, à être flexible, à être agile pour forcer le changement. Et les salariés ont prouvé qu'ils en étaient capables durant la crise. »

Le P.-D.G. avoue qu'il avait des réserves face au télétravail avant le Covid. « J'ai beaucoup évolué. Il faudra l'intégrer. Mais en en discu-

tant. Beaucoup de gens s'y sont épuisés. Ce qui est certain, c'est qu'il en restera quelque chose. »

Bernard Alfandari a fait passer un message en interne : « J'ai dit que nous étions la reprise. C'est-à-dire qu'il ne faut pas l'attendre. Que c'est notre capacité à rebondir qui allait être notre force. Je sais qu'inconsciemment, l'entreprise y était préparée. »

GRÉGORY LECLERC  
gleclerc@nicematin.fr

1. Chiffre arrêté au 15 mai